

"Sous toutes réserves"
Par courriel et par courrier

Laval, ce 4 mai 2012

Avocats-conseils
Gilles Hébert, c.r.
Jean Hétu, LL.M. Harvard

scadrin@dufresnehebert.ca
ligne directe : 514-392-5725

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria, 2^e étage
bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Report de l'audience et disponibilités de l'Union des municipalités du Québec
R-3770-2011**
N/dossier : 40 117-084

Chère consoeur,

La présente fait suite aux récents échanges de correspondances relativement au report de l'audience dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

Avec respect, nous avons jugé utile de présenter quelques commentaires quant à la poursuite de l'audience en l'espèce.

En effet, le Distributeur ayant annoncé son intention de « répondre » à la Mise à jour de la preuve de l'UMQ dans le cadre d'une éventuelle contre-preuve, nous vous soumettons les observations suivantes.

À moins que ladite contre-preuve ne consiste qu'en une présentation orale, l'UMQ apprécierait grandement si la Régie pouvait rendre une ordonnance enjoignant au Distributeur de produire toute preuve écrite additionnelle (incluant tout document de référence, fichier EXCEL ou autres annexes) minimalement 48 heures ouvrables avant le témoignage prévu en audience. Il y aura aussi lieu de prévoir du temps pour les contre-interrogatoires des témoins du Distributeur que nous ne pouvons évaluer sans connaître minimalement les sujets de cette contre-preuve annoncée.

De plus, pour assurer la présence des représentants appropriés de l'UMQ lors de la présentation d'une telle contre-preuve du Distributeur, nous désirons souligner que nous ne pourrions être présents aux dates suivantes : 17 et 22 mai 2012.

Évidemment, cette indisponibilité n'a aucun impact sur la suite du témoignage du Dr. Carpenter, car l'UMQ n'a prévu aucune question pour ce dernier et qu'il sera toujours possible de prendre connaissance des notes sténographiques.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

Steve Cadrin, avocat

SC/dd

cc. Me Marie-Josée Hogue et Me Jean-Olivier Tremblay

#404039